

La Gestion des Risques dans le référentiel Solvabilité 2



Déroulé du cours

REF : JH8444

Prérequis

Le prérequis pour participer à cette formation est d'avoir des connaissances de base sur le Pilier 2 de Solvabilité 2.

Durée 7h

Profil Animateur

La formation sera dispensée par un actuaire d'Actuelia, un cabinet spécialisé dans le domaine de l'actuariat.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

0 811 261 732

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Public visé

La formation s'adresse aux responsables de l'actuariat, aux membres de la direction et des responsables techniques, ainsi qu'aux directions et responsables des risques, de la conformité ou du contrôle interne.

Objectifs de la formation

La formation vise à permettre aux participants de maîtriser les modalités pratiques de déploiement de la fonction de gestion des risques, de comprendre les attentes réglementaires en matière de gestion des risques et de se préparer aux prochaines échéances liées à Solvabilité 2.

Programme

Principes généraux de la gouvernance et des 4 fonctions clés

- Les 3 piliers de Solvabilité 2
- Principes généraux de la gouvernance
- Les fonctions clés de Solvabilité 2
- Compétences et honorabilité

Fonction Gestion des risques au sens de la Directive Solvabilité 2

- Rôle et responsabilité de la fonction gestion des risques
- Périmètre des risques à considérer par la fonction
- La politique écrite sur la gestion des risques
- Organisation de la fonction pour un groupe

Prise en compte des spécificités de l'organisme dans la mesure des risques SCR

- Changement de métrique pour la mesure des risques
- Calibrage spécifique des risques financiers et techniques pour l'ORSA
- Ouverture vers le Besoin Global de Solvabilité et intégration des nouveaux risques

Le rapport ORSA

- Suivi de la Solvabilité
- Évaluation prospective
- Stress test et appétence

www.jetrouvemaformation.com

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP